



**Bulletin
municipal**
hiver 2011



Vie pratique

MAIRIE

Tél. : 04.50.47.21.51

Fax. : 04.50.47.27.04

Courriel :

mairie.servoz@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi et vendredi de 14h à 18 h 30

Jeudi de 14h à 20h15

Fermé mercredi, samedi, dimanche et jours fériés.

Réservation de la salle des fêtes à la mairie : 04.50.47.21.51

URGENCES

Pompiers Tél. : 18

SAMU Tél. : 15

Gendarmerie Tél. : 17

MÉDECIN DE GARDE

Composer le 15

MÉDECIN à SERVOZ

Dr TERMOZ Tél. 04.50.91.40.99

PÉDICURE PODOLOGUE

Christine PAREAU (Vieux Servoz) :
04.50.47.22.91

ASSISTANTES SOCIALES

Mme BILHER Frédérique
Permanences à l'hôpital de
Chamonix

286 rue du Lyret, sur rendez-vous.
Le pôle médico-social est ouvert du
lundi au vendredi.
04.50.53.23.42

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Chamonix : 26 allée Lachenal
Sallanches : 399 rue A. Pissard

Un seul n° de téléphone : 0 820
904 124

www.ameli.fr

M.S.A. Sallanches

Mme MARCHIOL

Tél. : 04.50.93.77.32

Fax : 04.50.93.70.56

AIDES MÉNAGÈRES

ADMR Passy

Tél. : 04.50.78.31.67

Fax : 04.50.78.47.60

ASSAD portage des repas
04.50.54.31.37

INFIRMIÈRES

Mme POMMIER

Tél 04.50.91.40.30 ou

06.08.68.33.67

Mme CRUD Tél 04.50.78.31.25

Mme ZAGOT Tél 04.50.91.40.30

CANTINE SCOLAIRE

06.46.71.13.78

Salle J. Morel : 04 50 47 22 25

KINESITHERAPEUTE

Gaëlle GEVRIN : 06.13.51.45.93

Gaëlle FAVRE : 06.09.01.11.25

TAXI

contact@taxiservoz.com

06.84.66.86.73

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouvertures

Lundi : 8h45-11h45

Mardi : 8h45-11h45

Fermée le mercredi

Jeudi : 8h45-11h45

Vendredi : 15h à 18h

Samedi : 8h45-11h45

Départ du courrier : 11 h sauf le
samedi à 10h30

OFFICE DU TOURISME

15 décembre-30 avril

Du lundi au samedi :

9h-12h / 14h-18h

sauf mardi : ouverture à 10h30

Tél. : 04 50 55 50 62

BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04.50.47.28.75

Lundi, mercredi et vendredi de
16 h à 18 h.

16 h 30 à 18 h 30 en juillet et
août.

DÉCHETTERIE

Tél : 04.50.78.10.48

Horaires d'ouverture :

Le **lundi** de 14 h à 18 h

Du **mardi au samedi** de 9h à 12 h
et de 14 h à 18 h.

(fermeture à 19h du 1er avril au
31 octobre)

Fermée les dimanches et jours
fériés.

RAMASSAGE DES GROS OBJETS

Le dernier jeudi de chaque mois,
sauf en hiver.

*Signaler en mairie le lieu de
dépôt des objets.*

DEPÔT SCOUTS DE CLUSES à CHAMONIX

A la déchetterie de Chamonix
(route anciennement nationale
entre le téléphérique de l'Aiguille
du Midi et le train du Mon-
tenvers).

Du lundi au samedi de 8 h 30 à
11 h 30
et 13 h 30 à 17 h 45.

TENNIS

Renseignements & vente de
cartes à l'Office du Tourisme et
à la mairie pendant les horaires
d'ouverture.

CARTES D'HÔTES & TAXE DE SEJOUR

Les cartes d'hôtes sont délivrées
par l'office de tourisme
(04.50.47.21.68). La taxe de
séjour est à régler en mairie.

HORAIRES DES MESSSES

Le samedi à 18 h ou le dimanche
à 9 h.



Sommaire

Vie pratique	
Édito	2
La cantine-garderie en construction	3
Bilan de mi mandat.....	4
Travaux à l'Eglise Saint-Loup.....	10
État civil juillet à décembre 2010	12
En bref.....	13
Le trombi' des employés municipaux	14
Ateliers du Plan Climat Energie Territorial	18
Une nouvelle identité visuelle	19
Interdiction de l'écobuage	20
Le compostage.....	22
Le pôle médico-social de Chamonix	24
Les pompiers de Servoz.....	25
Galette des rois de nos aînés.....	26
Des nouvelles de la bibliothèque.....	28
Journées portes ouvertes du SITOM	29
Accueil de jour EHPAD - Les Airelles	29
La cantine de l'école.....	30
Halloween.....	32
Et Si On Bougeait.....	33
Amicale des donneurs de sang	34
La coordination jeunesse	35
Le portage des repas à domicile	36
Enquête de l'office du tourisme	37
Le coin des recettes	39
Concours des maisons fleuries	40
Horaires SNCF	41



Édito

Pour cette nouvelle année, je formule le souhait que nous tendions tous, chacun selon nos possibilités, à aller vers plus de joies simples, d'entraide et de bonheurs partagés entre voisins, en Communautés de Communes, entre Nations.

Nous vivons une époque de dérèglements de « l'humain », de mutations extrêmes dans tous les domaines, aux quatre coins de la planète.

Quotidiennement l'actualité nous le rappelle.

Il y a des gens qui ne baissent pas les bras devant l'ampleur de la tâche pour instaurer, à tous les niveaux, plus de justice, d'équité, de partage.

Il y a des gens dont la jeunesse d'esprit, la clairvoyance et le discours donnent envie de se battre pour nos enfants, pour l'avenir.

Parmi eux, Stéphane Hessel. Il est né en 1917 à Berlin. Diplomate et militant politique français il fut un combattant de la France Libre pendant la Seconde Guerre mondiale, puis déporté à Buchenwald.

Il est également écrivain.

Je ne peux pas résister à vous livrer quelques une de ses réflexions recueillies dans son petit livre intitulé

INDIGNEZ-VOUS !

« C'est vrai, les raisons de s'indigner peuvent paraître aujourd'hui moins nettes ou le monde trop complexe. Qui commande, qui décide ? Il n'est pas toujours facile de distinguer entre tous les courants qui nous gouvernent. Nous n'avons plus affaire à une petite élite dont nous comprenons clairement les agissements. C'est un vaste monde, dont nous sentons bien qu'il est interdépendant. Nous vivons dans une interconnectivité comme jamais encore il n'en a existé. Mais dans ce monde, il y a des choses insupportables. Pour le voir, il faut bien regarder, chercher. Je dis aux jeunes : cherchez un peu, vous allez trouver. La pire des attitudes est l'indifférence, dire « je n'y peux rien, je me débrouille ». En vous comportant ainsi, vous perdez l'une des composantes essentielles qui fait l'humain. Une des composantes indispensables : la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence. »

Que cette année 2011 vous soit à tous douce et légère.

Et... si vous rencontrez des difficultés, et bien, sachez que nous n'y serons pas indifférents !

Bien cordialement

Laure SCHMUTZ et toute l'Equipe

La cantine-garderie en construction

Comme vous l'aurez remarqué, les travaux de transformation de l'ancienne poste en cantine-garderie sont bien avancés.

L'objectif de ce projet est d'offrir aux élèves de l'école primaire de Servoz une cantine et une garderie à proximité dans des locaux modernes. L'année prochaine, les problèmes de sécurité des déplacements des demi-pensionnaires, actuellement jusqu'à la salle Jean Morel, seront réduits à une traversée de route protégée par un ralentisseur. En outre, le déplacement de la cantine dans ces nouveaux locaux bien mieux isolés permettront de faire d'importantes économies de chauffage.

L'ancien bâtiment est en cours de rénovation complète, isolation par l'extérieur, nouvelle toiture, refonte de l'intérieur, il est d'autre part complété par une extension.

Le nouveau bâtiment se répartira sur trois niveaux :

- *Sous-sol semi enterré* (niveau parking des garages municipaux) : Garage pour deux véhicules municipaux, vestiaires et douches pour les employés municipaux,



vestiaires et douches pour le personnel du restaurant scolaire, un bureau pour les services techniques, un local de rangement pour la garderie périscolaire, une chaufferie pour le bâtiment.

- *Rez-de-chaussée* : Cantine et garderie périscolaire. En détail : une cuisine destinée au maintien au chaud des repas provenant de la cuisine centrale de Chamonix, à l'individualisation des repas et à la vaisselle ; deux zones de vestiaires, de toilettes et lavabos permettant une bonne circulation des enfants entre les deux services de table ; un WC handicapés ; une salle de cantine ; une salle de détente pour

la cantine et la garderie ; une pièce réservée à la garderie et aménagée pour répondre au mieux aux souhaits de l'association.

- *Etage* : Bureaux destinés à être loués à une ou des entreprises.

Le rez-de-chaussée du bâtiment sera accessible et adapté aux personnes à mobilité réduite, grâce notamment à une rampe d'accès en façade sud-ouest.

Une aire de jeux clôturée sera aussi à la disposition des enfants.

A noter que tous les aménagements répondent aux normes en vigueur.

Le choix des aménagements intérieurs des locaux cantine/garderie périscolaire, des couleurs sols et carrelages et du mobilier a été fait en concertation avec les personnels concernés de la cantine et les membres actuels et nouveaux de l'association Garderie Périscolaire. Les travaux seront terminés d'ici la fin mai 2011.

L'ouverture officielle pourrait se faire en septembre.

Vivement la rentrée 2011/2012 !!!





Bilan de mi mandat

Quelques extraits des vœux de madame le Maire, accompagnée de toute l'équipe municipale composée des élus et des employés communaux, lors de la soirée du 22 janvier 2011.

« ... Même à SERVOZ, le changement s'impose naturellement face à l'évolution galopante des modes de vies qui nécessite une adaptation et un effort de compréhension constant de la part de l'équipe municipale. Les comportements de plus en plus individualistes, ce monde chaotique, bouleversent souvent nos convictions profondes et nous devons faire de la résistance pour maintenir le cap « d'une vie en société » que nous imaginons encore possible.

Nous vous devons donc ce « retour » sur les décisions du Conseil Municipal qui vont définir les grandes orientations de notre village pour les années à venir.

Nous constatons hélas, que nos réunions de Conseil Municipal, de Commissions et de Concertation n'attirent pas les foules. Pourtant, nous éprouvons le besoin de partager avec vous nos projets collectifs, nos certitudes et aussi... nos doutes.

Il nous est donc apparu qu'une soirée de « bilan » était nécessaire à rajouter à notre panel de « communication » (bulletin municipal, affichage, messagerie électronique, média, site internet en « gestion »...).

(...) Sachez qu'il règne au sein de l'équipe municipale une sérénité, une solidarité et un enthousiasme très agréables et je remercie tous les conseillers pour ces moments amicaux et leur investissement qui instaurent une belle confiance dans l'avenir pour le village. Il faut souligner là l'immense patience de nos conjoints et familles et les remercier pour leur participation, dans l'ombre, à la vie communale. Et donc, à l'instar de mes collègues dans leurs communes respectives je vais me lancer dans l'inventaire de nos actions, de nos projets, de nos résultats, de nos déboires aussi !

Nous avons tous inscrit dans nos priorités électorales « la Communauté de Communes ». Aujourd'hui, avec le recul et une première année « d'existence » nous ne pouvons que constater que nous avons fait le bon choix. Nous tous, les habitants de la Vallée, nous avons tout naturellement, depuis très longtemps, été les pionniers de cette intercommunalité : travail, collèges, lycée, activités sportives – culturelles - religieuses, logements, transports... sont tout autant de points qui nous ont rassemblés.

Finalement, nous, les élus « communautaires », nous n'avons fait que formaliser l'existant !

Décliner le tout selon les compétences obligatoires et optionnelles, mouliner le tout en chiffre, en

participations, arbitrer, organiser le fonctionnement de cette grosse mécanique communautaire ne se fait pas en un jour !

Nous avons repris les dossiers du SIVOM HVA (qui existait depuis 41 ans) tels : le paravalanche de Taconnaz, le Tunnel des Montets, la Station d'épuration des Trabets, le Contrat enfance jeunesse pour les plus importants et nous y avons ajouté les transports et déplacements, le tourisme, les sports, la culture, l'action sociale et solidarité, l'environnement, le développement économique, le logement et le foncier...

Nous apprenons à nous connaître aussi ! A découvrir les modes de fonctionnement de nos communes respectives. Et nous constatons que nos diversités sont un atout majeur dans cette vallée ! Et, si cela peut vous rassurer, loin de « perdre notre âme » comme le prédisaient quelques esprits chagrins, j'ai le sentiment que nous la renforçons !

Les répercussions directes pour SERVOZ sont pour l'instant très positives dans des domaines qui touchent directement les habitants :

CULTURE :

L'école de Musique est désormais intercommunale et, pour les familles concernées, un constat positif est fait par une très forte baisse des tarifs ! Aux côtés du directeur de cette école, Monsieur



FRADIN, Dominique est l'un des artisans de cette nouvelle structure et je parie qu'elle en portera bien haut la réussite... autant qu'elle l'a fait pendant 25 ans à SERVOZ !

La « Maison de l'Alpage » dans son intégralité est désormais aussi « intercommunale ». Ne vous inquiétez pas... nous restons propriétaires du bâtiment ! la Communauté portera, outre l'entretien de cette Maison :

- Le volet expo/musée « Maison de l'alpage » revu et amélioré.
- L'office de tourisme.
- La bibliothèque : le temps de travail bibliothèque de sa responsable, Chantal, est transféré. Je tiens ici à remercier tous les bénévoles de la bibliothèque qui la font bien vivre (...)

Et, puisqu'on parle de bénévolat, j'en profite pour remercier toutes les Associations du village (une bonne trentaine) qui, par leurs actions et l'engagement de leurs bénévoles, donnent à SERVOZ ce côté accueillant et humain qui nous est cher. Ces associations méritent amplement les aides financières de la Commune et de la Communauté de Communes !

SPORTS et NATURE :

Les sentiers et espaces naturels sont aussi communautaires. Concrètement : il est déjà programmé de refaire l'équipement de la Chorde et de revoir le balisage notamment sur Pormenaz. Des circuits VTT, indépendants des sentiers piétons, ont été identifiés avec cartes à

l'appui.

Tout le volet sportif est transféré et ainsi les associations sportives du village sont désormais subventionnées par la Communauté de Communes.

SOCIAL :

Le portage des repas pour les personnes demandeuses est désormais effectué par une Association de la Vallée en lien avec la cuisine Centrale de Chamonix. Ce qui n'enlève pas le lien que nous gardons avec l'ADMR de PASSY pour l'aide à domicile !

Nos aînés peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier des activités qui leurs sont offertes dans la salle « Marie Paradis » à Chamonix, spécialement aménagée pour eux afin de favoriser les rencontres entre tous de Vallorcine à Servoz.

Les jeunes savent que le bureau du coordinateur du Contrat Jeunesse est au Presbytère et le contact se fait régulièrement.

D'autres grands projets structurants tels le tourisme, les transports, l'action sociale sont désormais lancés et nous en reparlerons très vite.

Ce qui nous est transféré par la Communauté de Communes c'est la « solidarité intercommunale », aussi bien financière que technique, dont nous bénéficions tous désormais à SERVOZ et qui nous ouvre des horizons inespérés !

Avant de clore sur ce chapitre Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc je tiens à remercier son Président, Eric FOURNIER, présent ce soir et tous les personnels qui travaillent pour elle.

A propos de « Communauté » nous n'oublions pas que nous partageons d'autres sujets intercommunaux cette fois avec la commune de PASSY avec laquelle nous entretenons de bonnes relations notamment dans le domaine de notre environnement naturel à travers le Syndicat du Lac Vert; les captages d'eau potable ; les sentiers ; le bois (avec le projet d'un schéma de desserte commun intéressant pour les propriétaires fonciers de la commune).

Je souhaite remercier les communes environnantes pour les aides apportées à Servoz en matériel prêté, en conseils de leurs techniciens qui sont toujours disponibles et aimables.

Nous allons maintenant vous entretenir sur ce qui se passe « chez nous » (...) depuis déjà 3 ans !!!

Au changement de mandat, malgré l'expérience de cinq d'entre nous, nous nous sommes vus projetés assez soudainement et sans préparation dans un mode nouveau de gestion communale. En ce moment, se présente une période « transitoire » assez compliquée pour les petites communes, en attendant l'intégralité des domaines à



transférer à la Communauté de Communes. Ainsi, pour répondre au souhait de l'Etat d'activer ces rapprochements intercommunaux et de faire des économies, nous avons vu disparaître l'assistance de la « DDE » qui représentait pour nous un soutien majeur sur tous les dossiers de terrain. Nous avons alors eu un moment de « flottement » et je dois reconnaître que sans les conseils des autres Maires et surtout sans l'assistance sans failles des employés communaux, auxquels nous avons infligé un changement radical dans leurs façons de travailler, nous aurions été dans de beaux draps ! (...) Merci à toute l'équipe des employés de nous faire profiter de votre savoir faire, d'avoir su vous adapter à nos tâtonnements et de faire, avec nous, l'apprentissage de nouveaux modes de fonctionnement. Nous avons encore trois années devant nous pour tout mettre au point ! A l'équipe de 12 employés que vous êtes il est une « nouvelle », Marie, qui complète le mi temps de Nelly...bienvenue Marie. Grégoire, jeune « saisonnier » du village, s'est joint à nous sous la houlette d'Eric ... il fait aussi partie de l'équipe !

Revenons à notre bilan :

Social/santé/ aide aux personnes : une présence, une écoute, un travail exceptionnel sont réalisés par les élus et les associations autour des personnes fragiles et en difficulté.

Enfance : le bien être des enfants de tout le « Bassin de Servoz » nous tient particulièrement à cœur !

A l'école les enseignants et les enfants bénéficient du fameux « tableau blanc numérique » dans le cadre du projet national d'Ecole Numérique Rural (13000 € dont 9000 € pris en charge par l'état et le reste par la commune). Nous espérons vivement que cet outil soit utilisé !

Nous avons fait le choix, dans notre programme électoral, d'investir prioritairement dans un nouveau local destiné à une cantine/garderie périscolaire (...), nous n'avons donc pas créé la surprise en le faisant ! La surprise est plutôt venue de la rapidité avec laquelle les événements se sont succédés début 2009 et avec lesquels il a fallu composer dans l'urgence. Le départ de la Poste a été l'élément déclencheur du processus de « mutations » des locaux.

Il y a donc eu très vite : la création de l'Agence Postale Communale, dont nous venons de rectifier les horaires suite aux judicieuses propositions de son agent, Sophie. Il a fallu ainsi procéder au déplacement du bureau d'accueil de l'Office de Tourisme.

L'urgence d'un dépôt de dossier pour bénéficier de la DGE (dotation de l'état) promise par un sous-préfet sur le départ : la cantine/garderie périscolaire a

été un choix spontané de notre part et son coût final sera de 504 000 € financé à 41% par des subventions de l'état, de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Général (j'en profite ici pour remercier Michel CHARLET qui est toujours à notre écoute et fait tout ce qu'il peut pour faire bénéficier Servoz d'aides dans tous les domaines possibles). Les deux communes des Houches et de Servoz financent le reste. Pour Servoz, le financement sera assuré par une partie du produit de la vente de l'école du Mont qui, je le rappelle, est réservée au profit des bâtiments communaux.

Ce projet cantine/garderie périscolaire est maintenant bien parti : merci à René MILA, qui nous a fait part de son expertise dans le domaine ; à l'équipe de l'architecte : Gaston MULLER ; à notre trésorière, Mme LAMBERT, pour sa participation active aux Commissions d'Appel d'Offre ; aux entreprises ; à Chantal CALLENS, élue de Cordon, qui nous a invités à constater le bon fonctionnement d'un restaurant scolaire en deux services et d'une garderie périscolaire. Ce projet d'optimisation de l'utilisation des locaux a été motivé par le bon sens et le bon usage de l'argent public (...) et je gage que les enfants et tous leurs encadrants vivront des jours heureux dans ces nouveaux locaux et que les désaccords seront vite oubliés ! (voir article plus loin).



Vie locale :

la volonté que notre village soit un « lieu de vie » se concrétise autour de toutes les animations proposées par La Servoizienne Animation (merci et bravo à toute l'équipe) et l'Office de Tourisme (...). Tout le personnel de l'OT les Houches/Servoz assimile de plus en plus nos particularités et sait maintenant conserver à Servoz son image de village « authentique ». Lore, récemment embauchée par l'OT, (bienvenue Lore) assurera non seulement l'accueil mais sera aussi force de proposition pour redessiner le volet touristique du village nécessaire à tous les professionnels du tourisme qui en vivent et que nous devons soutenir.

Un point noir toutefois dans le domaine de l'animation : l'utilisation de la Salle Des Fêtes et les nuisances pour les voisins ! Que faire ?

Le projet des « noms de rues et numérotations des maisons » n'est pas tombé aux oubliettes, loin de là ! Il s'agit là tout simplement d'un manque de temps disponible pour passer au volet détermination des emplacements pour les poteaux et de mesures pour les numérotations.

Sécurité :

Au sujet de la sécurité sur la RD13 une rencontre est prévue avec des représentants du Conseil Général et de l'ATMB afin de lancer une étude sur toute la portion allant de la Gare à la sortie du Vieux Servoz sur Passy. Une fois finalisée

cette étude fera l'objet d'une présentation de concertation et des travaux pourront démarrer qui, nous le souhaitons, satisferont tout le monde !

Vous avez remarqué que nos pompiers sont désormais bien logés. Soyons contents d'avoir encore un corps de sapeur pompiers volontaires au village... merci à eux tous de conserver la fibre du dévouement. Le SDIS nous a fait bénéficier d'une participation à hauteur de 42% du coût de la réfection du toit du presbytère qu'il ne fallait pas négliger.

Travaux et bâtiments communaux :

Puisque nous sommes au Presbytère j'en profite pour revenir sur ces mutations des locaux et sur les choix que nous avons faits.

A la reprise du mandat nous en étions à faire faire une étude sur la traversée du Bouchet. Cette étude nous a forcés à mettre en évidence les aménagements des abords de cette voie et donc des bâtiments communaux qui s'y trouvent. Grands moments de réflexions, d'interrogations, de discussions, d'économie, de débats en Commission et Conseil Municipaux ... et de nouvelles opportunités se sont présentées ! Je parle là de la proposition de Haute Savoie Habitat (un opérateur de logements sociaux) de réaliser 5 logements aidés dans l'enceinte de l'ancienne coopérative que nous nous apprêtions soit à transformer en Mairie/Maison

des Associations, soit à raser pour réaliser une place de village en se disant que la Mairie pourrait être déplacée ailleurs.

Par ailleurs, de la même façon que pour la cantine/garderie périscolaire, les événements se sont bousculés : le principal ayant été le refus des propriétaires de vendre leurs terrains derrière l'église pour réaliser ce fameux projet d'une trentaine de logements autour d'une place et d'une galerie marchande.

Impossibilité aussi d'exploiter la Maison de l'Alpage pour y installer la Mairie. En effet, les engagements pris suite aux subventions allouées pour une destination particulière doivent obligatoirement être respectés. Depuis, elle est devenue intercommunale et de beaux projets se dessinent à l'horizon.

Du coup, l'idée de faire cinq logements, chez nous (et non chez les privés) nous est alors apparue très intéressante même si, pour équilibrer le budget de l'opération, la commune doit participer à hauteur de 10 000 € par appartement (sommes à répartir sur plusieurs années). Nous conservons un local commercial dans ce bâtiment (nous ne savons pas encore sous quelle forme : soit location soit rachat). Un bail emphytéotique de 55 ans nous en conserve la « propriété ». Le projet de « traversée du Bouchet » est de fait retardé par ce projet de réhabi-



litation de l'ancienne coopérative. Des réunions (privée et ensuite publique) seront proposées au printemps 2011 afin de prendre connaissance du projet logements sociaux.

A cette prise de décision a succédé aussitôt le problème du relogement des associations abritées dans ce bâtiment : En Passant Par la Montagne, la Foire aux moutons et l'Escalade (Jo ANCEY nous ayant annoncé son intention de départ) ; l'évidence que nous avions acquise de s'occuper de « chez nous », avant de s'occuper de « chez les autres », suivant les conseils de l'Etablissement Public Foncier et du Conseil Général, nous a alors tout naturellement dirigés sur le bâtiment restant : le Presbytère. C'est avec plaisir que nous avons alors établi des liens étroits et amicaux avec les responsables de la paroisse (...). Tous ensemble, nous avons élaboré un projet d'occupation optimale des diverses pièces qui se résume à ce jour par :

Des locaux pour la Paroisse (de l'avis de tous, l'appartement ramené à 3 pièces semble largement suffisant).

Le club d'escalade « Roc et Résine » trouve sa place dans une partie dallée du grenier
L'association Servoz Histoire et Traditions conserve son local à l'étage.

Trois autres pièces à l'étage étaient

réservées à l'association EPPM qui a décliné notre proposition. A ce jour, l'association est en recherche de locaux plus spacieux et indépendants.

En bas, le coordinateur du Contrat Jeunesse (Communautaire) s'est installé dans un local un peu plus grand répondant aux besoins de stockage de matériel pour les jeunes (camping).

La « Salle Commune » destinée aux mariages, réunions et élections sera installée dans la grande salle du bas avec une réhabilitation de la porte sur « le jardin de la cure » et construction d'une rampe d'accès. Cette décision a été prise suite à l'obligation d'offrir un local accessible aux Personnes à Mobilité Réduites d'ici 2015 et par la volonté de voir un agrandissement des bureaux de la Mairie qui se fera dans l'actuelle salle communale (dont le plancher a été réhabilité récemment).

Nous opérons là un véritable jeu de chaises musicales tout en sachant que le Presbytère, bâtiment absolument remarquable, mérite beaucoup mieux ! Mais avons-nous les moyens pour l'instant de le transformer en « super Mairie » ou autres ? Devons-nous nous priver d'une solution « intermédiaire », qui, si elle n'est pas idéale, représente quelques avantages non négligeables ? Le Conseil Municipal a fait le choix du plus simple et du plus rapide tout en respectant, par des travaux

adaptés, le confort et la sécurité, nécessaires au bien être de tous les occupants de cette bâtisse. Une subvention du Conseil Général, au titre des bâtiments communaux nous est désormais acquise (50 % sur une dépense n'excédant pas 100 000 €).

Afin d'anticiper tous ces chambardements une grande opération est en cours pour déblayer et ranger les locaux communaux occupés par des tonnes de matériels accumulés au fil des décennies passées. Pour stocker ce que nous gardons nous avons acheté un container et programmé, avec l'accord des propriétaires, la réhabilitation de la « cabane du câble » pour la Foire (les matériaux seront financés par la foire et main d'œuvre par la Mairie).

Puisque nous en sommes aux bâtiments vous avez tous remarqué la fin des gros travaux de maçonnerie de l'église (sécurisation des voûtes et réduction de la tribune qui est du plus bel effet). Merci à la SNCF d'avoir permis le stockage des bancs et autres mobiliers de l'église dans les locaux de la gare durant ces travaux. Un dossier est en cours pour des demandes d'aides diverses pour la restauration intérieure de l'église.

Projets en cours pour lesquels nous devons établir un programme de priorités en fonction des budgets et des urgences :
L'eau et l'assainissement sont des sujets très sensibles et doivent



désormais répondre à des règlements et obligations sans recours possibles :

Reprise de l'étude faite en 2001 sur le réseau d'assainissement et demandes aux propriétaires de se mettre en conformité (séparer les eaux pluviales des eaux usées) et travaux de réparations/restauration à effectuer par la commune.

Suite aux alertes répétées de notre fontainier, une étude diagnostic du réseau d'eau potable (bien subventionnée) est en cours : cette étude permettra d'avoir des plans de récolement, de pouvoir « lire » les réseaux sur les plans du cadastre, d'identifier les faiblesses du réseau, de passer à la pose de compteurs sur les réservoirs et ainsi de détecter les fuites. Le problème des « fuites » comportera la pose de compteurs sur les bâtiments communaux et aussi le comptage des débits des bassins, et la consommation des élevages, ce qui signifiera forcément une facturation.

Un programme de changement de poteaux incendie est lancé depuis 2009 et chaque année à venir verra un changement, sans oublier le souci des conduites qui vont avec bien entendu.

Les périmètres de protection des captages sont en cours de finalisation des « achats/cessions » de terrains.

Le projet d'assainissement des hameaux, lancé au mandat précédent, a été repris dans son inté-

gralité suite au retrait de la DDE. Un cabinet d'étude spécialisé a fait une présentation publique du projet et nous en sommes maintenant aux promesses d'autorisation de passage des conduites sur les propriétés traversées. Nous espérons bien voir les premiers coups de pelles mécaniques d'ici la fin de notre mandat !

Afin de nous aider dans la complexité de toutes les obligations administratives relatives au domaine de l'EAU ainsi que sur les marchés futurs de travaux, sur les études en cours ou à venir, sur les facturations pourquoi pas ?, nous sommes en phase de rapprochement par convention avec la Régie des Eaux des Houches.

Le glissement de terrain des Lierrets : après les opérations de vente des terrains, nous devons passer par la case obligatoire d'une Déclaration d'Utilité Publique (donc enquête) mais nous espérons bien voir débiter les travaux au moins de traversées des routes en 2011. Des subventions nous sont désormais acquises de la Région, de l'Etat et du Conseil Général. Je rappelle que ce projet n'est pas une fantaisie d'élus, mais bel et bien une obligation de mise en sécurité de la RD143 et des habitations concernées. En parlant de la RD143, qui par bonheur est départementale, un projet de remise dans « le droit chemin » à la Côte est à l'étude au Conseil Général. Par cette RD143, dans le domaine de l'urbanisme, nous sommes de plus en plus

en relations avec les services du Conseil Général par la profusion de permis de construire qui se présentent et pour lesquels l'autorisation de construire est soumise aussi à l'avis du gestionnaire de cette route.

L'enfouissement des lignes va démarrer au printemps pour une 1ère tranche aux Moulins d'en Bas avec, nous l'espérons, la pose des fameuses horloges pour arrêter l'éclairage public, sur certaines zones, quelques heures la nuit. Le cheminement piéton la Tour/Ecole devrait se faire en lien avec ces travaux.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels est, après l'enquête publique, en voie de finalisation en Préfecture.

Les relations avec la Fondation des Orphelins Apprentis d'Auteuil sont en cours de « reprise » (malgré un jugement au Tribunal Administratif en cours) et là aussi nous souhaitons vraiment voir émerger un projet, répondant à nos aspirations et pourquoi pas à celles de la Communauté de Communes ?

Et pour terminer je souhaite que nous accordions une pensée à nos malades et blessés, qui mènent un véritable combat : Eugène, Gilbert, Louis et probablement d'autres que j'oublie sûrement. Une pensée toute particulière à Laura Burnier et sa famille. »

Laure Schmutz



Travaux à l'Eglise Saint-Loup

Après une première tranche de travaux exécutés en 2007-2008 et consacrés à la restauration du clocher, de nouveaux travaux ont été entrepris cette année. Conformément au diagnostic établi par l'architecte des bâtiments historiques et au planning conseillé, les travaux qui viennent de s'achever ont concerné la remise en état des voûtes et la réduction de la tribune.

Quelques mois auparavant, et à la demande de l'architecte, des sondages avaient été faits par les employés communaux afin de s'assurer que le drainage extérieur des murs de l'église avait été fait correctement : Résultat positif.

Début juillet 2010 un nouveau chantier démarrait, qui allait entraîner la fermeture de l'église pendant quelques mois.

Plusieurs membres du Comité Paroissial, avec l'aide des employés municipaux et de l'entreprise en



charge des travaux s'affairaient pour vider entièrement l'église. Après les protections nécessaires des autels et du chœur, les travaux pouvaient enfin commencer.

Dans un premier temps, c'était le percement par « carottage » des murs, de part et d'autre des quatre colonnes afin de pouvoir procéder

à la pose de tirants (barres de fer rigides) destinés à éviter l'écartement des murs par rapport à la voûte, cause de toutes les fissures apparues au cours du temps.

Un personnel qualifié, équipé d'un outil ultra moderne réalisait ce travail en quinze jours !



Le groupe de pilotage des années précédentes avait décidé que, pour des raisons d'esthétique et de sécurité (piliers porteurs), de volume ainsi que de luminosité, la tribune se devait d'être réduite. Ainsi fut fait, dans la continuité de cette bonne décision. A l'aide d'engins spécifiques, une grande partie de la tribune était découpée en dalles d'environ 1m² à l'aide d'une scie circulaire « monstrueuse ». Les blocs découpés étant dans un premier temps recueillis sur un chariot élévateur et sortis de l'église puis chargés sur camion pour être évacués en décharge.



Au cours de ce travail, une surprise nous attendait : celle de la découverte d'une croix de consécration, peinte sur un mur et qui était masquée par le plancher de la partie de la tribune qui était conservée. La commune décidait de faire quelques travaux supplémentaires pour la mettre en valeur.

Il fallait également refaire le garde corps. Là aussi, sur les conseils de l'architecte et avec le souvenir des anciens, le garde corps était refait à l'identique d'un ancien escalier de l'église (escalier de la chaire).

La particularité : La main courante de ce garde corps tout en mélèze est constituée par un morceau de bois d'une seule longueur (9 mètres). Saluons au passage le travail de cet artisan.

Avec le plancher refait, les travaux propres à la tribune s'achevaient et laissaient la place à ceux réalisés sur le pourtour des murs intérieurs au niveau de la dalle.

Là, il s'agissait de découper le sol sur toute la longueur des murs (un peu plus de 100 mètres), sur une largeur de 10 cm et sur une profondeur de 15 cm, d'enlever les matériaux, de remplir cette excavation par du gravier calibré et de finir par un mortier de chaux en surface. Le but de cette opération étant de désolidariser la dalle de l'église des murs afin d'éviter les remontées d'humidité. Dans un même temps, les deux piliers d'entrée étaient entièrement refaits au mortier de chaux.

Il ne restait plus (si on peut dire) qu'à boucher toutes les fissures (internes et externes) des voûtes, à faire des reprises de peinture.



Ce travail s'avéra être un travail minutieux mais qui fût accompli à notre grande satisfaction

Dès l'enlèvement des gravois, les membres du Comité Paroissial mettaient la main à la pâte pour dépoussiérer, nettoyer et raviver, sol, murs, vitraux et plafond, et réinstaller objets du culte et bancs avec l'aide des employés municipaux. A titre de bénévoles, Jean Pierre Roseren et Alain Salvetti se chargeaient de la remise en état d'une grande partie du circuit électrique. Le 3 décembre 2010, cette deuxième tranche de travaux était terminée ce qui mettait un terme à tous les gros travaux de maçonnerie.

Nous voilà donc avec une église « saine », il reste encore beaucoup à faire et afin de poursuivre la restauration de ce patrimoine, la commune repart à la recherche de nouvelles subventions.

André Derisbourg





État civil juillet à décembre 2010

NAISSANCES

le 09/07/2010 : Chloé, Grace, Victoria PERRY, fille de Peter Francis PERRY et de Jane Katharine DORAN.
Lieu-dit « la Planchette », Servoz.

le 05/08/2010 : Elisa OUVRIER-BUFFET, fille de Marc Joseph Marcel OUVRIER-BUFFET et de Anne Jeanne GASCOIN.
Lieu-dit « la Côte », Servoz.

le 01/09/2010 : Albin CHOUPIN, fils de Jérôme Henri CHOUPIN et de Britt Jackie Lucienne MONNIER.
Lieu-dit « le Mont », Servoz.

le 03/10/2010 : Clément, Michel, Gérald SOUDAN, fils de Cyrille SOUDAN et de Perrine Danielle Géraldine FREMEAU.
Route des Ponts des Lanternes, Servoz.

le 06/10/2010 : Benjamin, Oscar WARREN, fils de Simon John WARREN et de Sophie Karen DAWSON.
Route du Mont, les Noyers, Servoz.

le 24/11/2010 : Jules DEZOTHEZ, fils de Nicolas DEZOTHEZ et de Jennifer Michelle VARINARD.
Résidence les Balcons de Servoz, bâtiment Le Pormenaz, Servoz.

le 03/12/2010 : Kélia MOLLIER, fille de Guillaume MOLLIER et de Mylène BRIGHENTI.
Chemin du Pont des Lanternes, Servoz.

le 25/12/2010 : Nino, Gabin ROUSSET, fils de Christophe ROUSSET et de Gaëlle FAVRE.
Résidence Les Fiz, le Bouchet, Servoz.

MARIAGES

le 03/07/2010 entre M. David BONDOUX et Melle Marion PAREAU

le 04/09/2010 entre M. Didier SAUTTREAU et Melle Dominique VERNIN

le 27/11/2010 entre M. Rémy LECLUSE et Melle Carine ONCINS

DECES

le 01/08/2010 : Mme Thérèse BALCEROWIAK

le 29/08/2010 : Mme Suzanne LEVY

le 03/09/2010 : M. Jean-Paul CHALLUT

le 04/11/2010 : M. Robert BAYLE

Proche de chez nous...

M. André DESCHAMPS dit Polet

Mme Irène THORAND veuve Guy RECH, domiciliée à Bonneville

En bref...

Eclairage public

Au printemps 2011 va commencer l'enfouissement des lignes électriques sur le



programme allant des *Moulins d'en bas* aux *Pardants*. La première tranche se fera sur *les Moulins d'en Bas - la Tour- les Combes*. Ces travaux seront accompagnés du renouvellement de l'éclairage public : ajout de nouveaux lampadaires

dans les endroits dépourvus à l'heure actuelle et remplacement des anciens par un nouveau modèle à basse consommation électrique (lampes à LED). Ce projet est piloté par le SYANE (Syndicat des énergies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie), qui s'occupera aussi de la pose d'horloges sur chaque circuit d'éclairage de la commune, permettant l'extinction totale au cœur de la nuit.

Pôle emploi

Depuis le 13 décembre 2010, le Pôle emploi de Chamonix accueille les demandeurs d'emploi à Chamonix Sud, 171 place Edmond Desailoud.

L'ensemble des services est délivré : l'accueil et l'inscription des demandeurs d'emploi, leur accompagnement dans leur recherche d'emploi, le versement des allocations des personnes indemnisées, le conseil et l'accompagnement des entreprises dans leur recrutement.

Des outils en libre service (bornes téléphoniques et internet) et des services personnalisés adaptés à la situation de chacun (atelier pour travailler mon CV, Bilan des compétences,...) sont disponibles sur notre site Pôle emploi.

Avenue de la gare

Le Conseil Général et l'ATMB (Autoroute Blanche) vont missionner un cabinet d'étude afin de revoir les aménagements de sécurité de la route départementale dans l'avenue de la gare.

Ancienne coopérative

L'ancienne coopérative sera réhabilitée par Haute-Savoie Habitat, qui a déjà présenté un avant projet : 5 appartements pour du logement social et un local communal dont l'utilisation future n'est pas encore décidée. Les travaux devraient commencer courant 2011. Les différents occupants

devront quitter les locaux, la salle d'escalade de l'association *Roc et Résine* est en cours de déménagement au presbytère.

Prix des incivilités

Les habitants de Servoz ont la possibilité et le devoir de se débarrasser de leurs déchets encombrants à la déchetterie de Chedde. Malheureusement, certaines personnes les laissent à côtés des «Moloks», obligeant les services techniques à faire le travail eux-même. Pour les très gros objets, nous avons la possibilité de demander l'enlèvement à la mairie (ramassage le dernier jeudi du mois, sauf en hiver). Le coût annuel de l'enlèvement de tous ces objets, sur demande ou suite à un dépôt sauvage, s'élève à 16 000 €, que nous payons tous sur nos impôts.

Huile de friture et lingettes...

Certains produits jetés aux égouts perturbent fortement l'épuration des eaux usées ou la remontée des eaux usées de Servoz vers l'usine d'épuration située aux Houches. Il s'agit notamment des lingettes, qui doivent être jetées à la poubelle déchets, et des huiles de fritures, qui doivent être jetées en déchetterie (les huiles figent et obstruent les canalisations).



Le trombi' des employés municipaux





Patrice Croz

wouf wouf

Diego



Eric Cléo

Hervé Croz

Les services techniques



Catherine Thorend

A l'école...



les ATSEM

Anne-Claire Casagrande

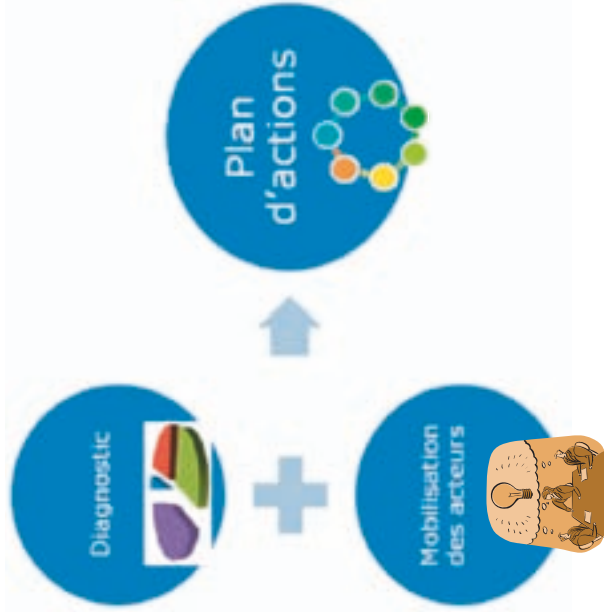
ELABORATION DU PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL DE LA VALLEE... C'EST PARTI !

Comme vous le savez, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc a engagé l'élaboration d'un Plan climat énergie territorial dans le double objectif de :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire (GES)
- s'adapter aux effets du réchauffement climatique.

Ce feuillelet vise à présenter la démarche proposée pour arriver à l'adoption d'un plan d'actions concret d'ici **fin 2011**.

Une démarche en trois grands volets



- **CONNAÎTRE** les consommations d'énergies et les émissions de GES :
 - Liées aux activités propres de la collectivité
 - Liées aux activités présentes sur son territoire
 - **MOBILISER** les acteurs du territoire pour faire émerger :
 - Des plans d'actions internes pour les collectivités: conduite d' « **ateliers de collectivité exemplaire** » avec les services de la Communauté de Communes et des 4 Communes du territoire.
 - Des orientations et des engagements à suivre par les habitants, les décideurs politiques et économiques de la Vallée : conduite d' « **ateliers thématiques** » en concertation élargie.
 - **CONSTRUIRE** un plan d'actions concret à court, moyen et long terme pour :
 - Réduire les consommations énergétiques et les émissions de GES → **c'est l'ATTENUATION**
 - Anticiper et préparer le territoire aux changements climatiques → **c'est l'ADAPATATION**
- Ce plan d'actions sera accompagné d'un **outil de suivi** permettant d'évaluer l'avancement de la mise en œuvre des actions et leur efficacité.

Calendrier prévisionnel

Novembre 2010 – Mars 2011 : élaboration du diagnostic

Mars 2011 – Juin 2011 : conduite des ateliers de collectivités exemplaires et des ateliers thématiques

Deuxième semestre 2011 : mise en forme du Plan Climat, élaboration de l'outil de suivi et signature d'une charte d'engagement par les partenaires.



Vous êtes agent dans l'une des collectivités de la Vallée...

Un diagnostic des émissions est en cours de réalisation grâce à la méthode **Bilan Carbone®**. La collecte des données nécessaires au calcul de ce bilan mobilise d'ores et déjà un certain nombre d'entre vous.

A partir du printemps prochain, des **ateliers de collectivités exemplaires** seront organisés pour présenter les résultats du bilan et travailler à l'amélioration de ce diagnostic au sein des différents services. L'objectif de ces ateliers sera de participer à la formulation du plan d'actions, selon deux niveaux :

- Le **fonctionnement interne** de vos services : déplacements des agents, gestion des achats, chauffage des locaux, etc.
- Les services rendus au titre de **vos compétences** : gestion de la voirie, éclairage public, réseaux de chauffage, crèches et écoles, transports en commun, ramassage des déchets, etc.

Les thèmes et les modalités exactes d'organisation de ces ateliers seront définis une fois que les résultats du Bilan Carbone® seront connus.

Vous êtes un habitant, un professionnel, une entreprise de la Vallée...

Vous pouvez vous inscrire aux ateliers thématiques suivants :

Transports et déplacements

Régulation des mobilités, réduction des déplacements individuels motorisés, développement de technologies moins "carbonées" ...



Urbanisme et habitat

Bonnes pratiques pour la planification territoriale, actions de rénovation des logements, développement des énergies renouvelables...



Consommation et déchets

Actions au quotidien pour bien acheter et s'équiper, mieux utiliser ses biens et produits, moins jeter...



Sensibilisation et tourisme

Motiver les habitants et les visiteurs pour agir au quotidien et conserver durablement les atouts de la vallée...

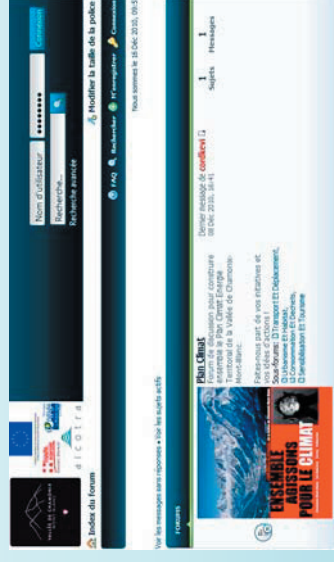


Ces ateliers se réuniront à trois reprises :

- 2 réunions intercommunales sur chaque thème: présentation détaillée du diagnostic selon le thème de l'atelier, point sur les actions déjà menées, leviers supplémentaires existant, définition des orientations à donner au Plan climat.
- 1 réunion finale par commune, tous thèmes confondus : définition concrète des actions et des engagements pris par les acteurs du territoire.

Les réunions de ces ateliers auront lieu à partir du printemps 2011, en début de soirée. Les dates, lieux et horaires précis vous seront communiqués au plus tôt.

Dès à présent, participez au forum de discussion mis en ligne sur notre site Internet



www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr

Dès à présent et tout au long des travaux, vous pouvez poser des questions, nous faire parvenir des suggestions, des idées, partager vos expériences... N'hésitez pas à vous connecter !

Pour plus d'informations

Corinne SALTZMANN, Responsable projets Plan Climat et Développement Durable à la Communauté de Communes de la Vallée de ChamoniX Mont-Blanc
corinne.saltzmann@cc-valleedechamonixmontblanc.fr

Téléphone (Standard) : 04 50 54 39 76



Ateliers du Plan Climat Energie Territorial

Voici le **calendrier des ateliers publics** du Plan Climat Territorial de la Communauté de Communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc :

Mardi 29 mars 2011 20 h- Majestic – REUNION PUBLIQUE : présentation des premiers éléments de diagnostic et des ateliers thématiques

Semaine 15 : ateliers thématiques à CHAMONIX – Majestic – de **18 à 20 h**

Le 11/04/2011 : atelier transport et mobilité

Le 12/04/2011 : atelier urbanisme et habitat

Le 13/04/2011 : atelier sensibilisation et tourisme

Le 14/04/2011 : atelier consommation et déchets

Semaine 19 : ateliers thématiques aux HOUCHES – Espace Olca – de **18 à 20 h**

Le 9/05/2011 : atelier transport et mobilité

Le 10/05/2011 : atelier urbanisme et habitat

Le 11/05/2011 : atelier sensibilisation et tourisme

Le 12/05/2011 : atelier consommation et déchets

Semaine 24 : forum sur les 4 thèmes dans chaque commune – de **18 à 20 h**

Le 14/06/2011 à Servoz – Salle Jean Morel

Le 15/06/2011 à Vallorcine – Mairie

Le 16/06/2011 aux Houches – Espace Olca

Le 17/06/2011 à Chamonix – Majestic

Septembre– semaine de la mobilité : présentation du pré projet Plan Climat en forum public à tous les ateliers

Décembre 2011 : adoption du Plan Climat

Une nouvelle identité visuelle

Afin de mieux comprendre le logo choisi pour incarner l'ensemble de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, voici les clefs du travail de l'agence lyonnaise *La terre entière*.

La Vallée de Chamonix Mont-Blanc n'est pas seulement un territoire d'exception, c'est aussi une idée exceptionnelle qu'il est temps de faire exister concrètement.

Lentement, sans l'avoir vraiment décidé, la Vallée de Chamonix Mont-Blanc est devenue une marque internationale à la hauteur des plus grandes destinations touristiques. Elle prend aujourd'hui un nouvel essor avec la création d'une identité visuelle à part, ici présentée.

Oscillant entre l'héritage de nos traditions, une certaine image de la modernité et la nécessité d'un



développement raisonné et raisonnable, la Vallée de Chamonix Mont-Blanc a su garder son âme et ne s'est jamais abandonnée à la facilité. Loin des clichés d'image, des destinations à la mode, la Vallée de Chamonix Mont-Blanc est unique, intemporelle. La marque Vallée de Chamonix Mont-Blanc revendique fortement

ce statut atypique placé sous la protection du mythe.

En créant la marque Vallée de Chamonix Mont-Blanc, la communauté de communes marque un signal fort. Une marque pour le tourisme ? Certes ! Mais aussi et avant tout une marque pour les habitants, un signe de ralliement autour d'un patrimoine,

un lien entre les générations, les familles et les acteurs qui, chaque jour, nourrissent le mythe de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc de leurs envies et de leur enthousiasme. C'est tout cela la vallée de Chamonix Mont-Blanc.

Article issu du bulletin municipal des Houches (octobre 2010)

Le carré :

- Une forme simple, sobre, rigoureuse, rassurante, exigeante, matricielle, et pourtant moderne
- Symbole d'unité
- Perfection de la forme : 4 communes égales
- Une forme assouplie sur ses bords extérieurs pour en éliminer l'agressivité

La couleur :

- Une valeur plus qu'une simple couleur
- L'expression d'un statut plus qu'une simple notion de gamme
- Une couleur peu ou pas préemptée par l'univers de la montagne
- Une sobriété qui facilite la cohabitation avec d'autres identités et univers graphiques

La hiérarchisation des mots :

- Mise en exergue des moteurs d'image
- Équilibre entre les mots

La typographie :

- L'essentiel et rien de plus
- Un travail qui vise à l'épure et la sobriété
- Le Futura, un classique typographique (devenir référent plutôt que de s'inscrire dans la mode du moment)

Le traité filaire :

- Une vision naturelle et créative de la montagne
- Une simplicité des lignes, un trait limpide et transparent, réduit à l'essentiel
- Sobriété et pureté de la ligne, un trait sûr et spontané

La croix de Savoie :

- Ancrage culturel et géographique
- Culture d'un imaginaire fort (authenticité, beauté des paysages, histoire...)

Interdiction de l'écobuage



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service eau environnement
Cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie

Affaire suivie par Vincent BONEU
tél. : 04.56.20.90.28
vincent.boneu@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 11 FEV. 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté 2011042-008

interdisant l'allumage des feux de forêts et la pratique de l'écobuage sur le département de la Haute-Savoie

VU l'article L. 322-1-1 du code Forestier ;

VU l'article L2215-1 du code général des collectivités territoriales ;

VU les conditions climatiques de cet hiver 2011 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

Article 1 : il est défendu à toute personne de porter ou d'allumer des feux dans les forêts, plantations ou boisements de l'ensemble du département de la Haute-Savoie.

Article 2 : la destruction par le feu ou incinération des chaumes (écobuage) est interdite sur le territoire du département de la Haute-Savoie.

Article 3 : cet arrêté est d'application immédiate.

Article 4 : MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, les Sous-Préfets, les Maires des communes, le Directeur Départemental des Territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans toutes les communes du département et inséré au Recueil des Actes Administratifs.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

15 rue Henry-Bordeaux - 74998 Annecy cedex 9
téléphone : 04 50 33 78 00 - télécopie : 04 50 27 96 09 - courriel : dd@haute-savoie.gouv.fr
internet : www.haute-savoie.gouv.fr - www.haute-savoie.equipement-agriculture.gouv.fr
horaires d'ouverture : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00 (16 h 00 le vendredi)

Jean-François RAFFY



Cette interdiction de faire de l'écobuage et des feux de jardins répond non seulement à un problème évident de sécurité mais aussi à des problèmes beaucoup plus sournois (par ce qu'invisibles) de santé. En effet, les études de qualité de l'air que nous respirons, obligent à prendre en compte la problématique santé dans son ensemble. Toutes les pollutions additionnées en suspension dans l'air, essentiellement produites par les fumées de nos feux et de nos chauffages, par les transports, par les usines, sont de véritables détonateurs à maladie graves types cancers. Problème majeur qui nous concerne tous et que nous n'avons pas le droit de balayer avec indifférence.

L'écobuage est aussi reconnu pour avoir l'effet inverse de celui que nous imaginons sur les herbes et broussailles qui sont brûlées. Ne repoussent que des graminées totalement inintéressantes pour les élevages. De plus, la formidable population d'insectes se reproduisant dans ces herbages couchés par l'hiver est aussi totalement détruite. L'écobuage met donc en danger des éléments essentiels de la chaîne de notre biosphère.

Mais que faire des déchets verts si on ne peut plus les brûler allez-vous dire ?

**- une des solutions serait déjà de planter moins de haies et de grands arbres !
Ce qui aurait l'avantage de nous donner moins de travail, plus de lumière et de soleil et donc moins de chauffage dans les maisons; moins de risques aussi avec la chute des grands arbres type sapins !**

- la solution du tas de compost au fond du jardin ou du terrain est aussi très efficace et pour le coup il n'y a pas de déplacements motorisés !

- Une autre solution (dans l'immédiat et grâce à la Communauté de Communes) est d'aller à Bocher aux Houches, sur le site réservé aux dépôts de déchets verts et de compostage. Là, non seulement nous pouvons déposer nos déchets verts, mais nous pouvons aussi repartir avec autant de compost que nous en avons besoin pour enrichir nos plates bandes, nos potagers et nos jardinières... et gratuitement !

Le compostage

Offrez une seconde vie à vos épiluchures !

Vous habitez dans une maison, vous avez un grand ou petit jardin, le SITOM des Vallées du Mont Blanc vous propose de vous équiper d'un composteur pour vos déchets de cuisine pour 15 euros seulement ! Venez assister à une réunion et repartez avec votre composteur ! *Profitez-en, car c'est la dernière année !*

Pourquoi composter ?

Les intérêts sont nombreux ! Entre autre cela permet de réduire utilement la quantité de déchets au quotidien, et ainsi réduire l'impact lié à leur transport et traitements. Au bout d'une année, vous pourrez utiliser le compost réputé pour ses nombreuses qualités nutritives...

2 modèles au choix :

Vous pouvez choisir un composteur bois ou plastique d'un volume de 400 litres. Les composteurs sont livrés en kit (voir caractéristiques sur le site internet du SITOM). Un bio seau de 10 litres est également remis pour faciliter la récupération des déchets de la cuisine.

Comment l'obtenir ?

Vous pouvez contacter dès maintenant le SITOM au 04 50 78 10 48, par mail (secretariat.sitom@wanadoo.fr) ou par le site internet :

www.sitomvalleesmontblanc.fr.

Composter ses déchets avec un composteur nécessite plus de surveillance que du compost en tas, afin de l'utiliser convenablement, la présence des acquéreurs est indispensable à une réunion 45 minutes environ.

Le SITOM vous enverra par courrier les dates de toutes les réunions qui auront lieu entre le mois de mars et septembre sur différentes communes du SITOM. Le paiement s'effectuera par chèque à ce moment là. L'offre se limite à un composteur par foyer.



Compostage EN TAS OU EN BAC : MATCH GAGNANT-GAGNANT !

À chaque technique ses grands avantages et ses petits inconvénients, mais à toutes, la même qualité de résultat ! Donc de deux choses l'une : si vous compostez déjà en tas, n'arrêtez

surtout pas ! Si vous préférez un compostage plus discret, optez pour un bac destiné à cet effet !

> **Le compostage en tas** est idéal pour ceux qui en ont déjà l'habitude ou ceux qui ne veulent pas trop de contrainte. Il suffit de déposer les déchets au fond du jardin et (quasiment) laisser faire... À l'air libre, ils sont complètement visibles et accessibles, et demandent seulement à être remués de temps en temps. Leur évolution est lente mais garantie par le climat (vent, pluie, froid, chaleur) et la microfaune. Le volume n'est pas limité et adapté à de grandes quantités de déchets. Il faut néanmoins de la place et des voisins un peu loin. Attention aussi aux animaux pour éviter les dispersions.

> **Le compostage en bac** a l'avantage d'être plus discret et plus rapide, mais il requiert un peu plus de surveillance. Il faut en effet surveiller l'humidité et l'air pour faciliter la décomposition des déchets par les lombrics et les micro-organismes, et éviter les mauvaises odeurs. Adapté aux petits jardins, le volume du bac limite la quantité de déchets et rend le brassage moins pratique.



LETTRE D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE N°3

La vie de votre composteur en hiver

En hiver, continuez à vous servir de votre composteur même si le compost gèle !

PENDANT LA SAISON FROIDE la vie est au ralenti, mais dès que les températures seront plus clémentes, le travail des décomposeurs et des micro-organismes reprendra ! N'oubliez pas de rajouter des déchets du jardin en les mélangeant à ceux de la cuisine.

Astuce : penser à faire un stock de structurant (feuilles mortes, broyat, petit branchage, copeaux) à incorporer petit à petit dans le composteur.

REMUER : A chaque apport, pensez à brasser la couche supérieure (à toute saison) sur environ 10 cm. Cela permet d'aérer le compost, d'éviter le tassement et de répartir l'humidité.

Astuce : laisser un outil en permanence à côté du composteur.

VÉRIFIER L'HUMIDITÉ : Le compost ne doit pas être trop sec, ni trop humide ! Pour savoir, vous pouvez faire le test de la poignée. Prenez un peu de compost en formation dans la main et serrez :

- * Si l'eau ruisselle, le compost est trop humide il faut mettre des copeaux de bois pour absorber l'excès d'eau.
- * Si il y a juste quelques gouttes, il est parfait.
- * Si rien ne coule, le compost est trop sec. Il faut rajouter de l'eau !

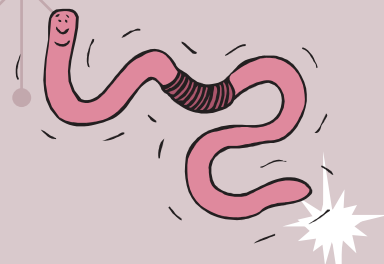
Astuce : Regarder dans les angles, qui parfois sont plus secs.

UN FRUIT DE SAISON : L'AGRUME !!

A mettre en petite quantité à cause de son acidité (surtout pour le citron) et de ses traitements, notamment le thiabendazole qui est un fongicide. Il est utilisé pour assurer une certaine fraîcheur aux agrumes et aussi aux bananes. Il est mélangé aux cires appliquées à leur surface. En trop grande quantité, il a un effet toxique sur les vers.

Astuce : pour moins de soucis, achetez des agrumes bio !

Bon à Savoir : Le choix de l'emplacement est primordial dans l'utilisation du composteur en hiver. Ne l'installez pas au fond du jardin car à cette période, il est plus difficile de s'y rendre. Avant l'hiver, vous pouvez le déplacer sans souci et cela peut être l'occasion de vider le compost et même de le brasser.



Bon à Savoir : Les vers n'aiment pas l'acidité. Ils se développent en milieu neutre voire un peu basique. En milieu acide, le compost sera de moins bonne qualité, car moins de vers et plus de champignons (ils ne sont pas gênants, mais moins efficaces).

Le pôle médico-social de Chamonix

Le pôle médico-social de la Vallée de Chamonix, un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement.



Le nouveau Pôle Médico-Social, 286 rue du lyret à Chamonix qui ouvrira ses portes fin février 2011.

Alors même qu'on observe une tendance à la disparition de certains services de la vallée de Chamonix, le Pôle médico-social reste lui, bien présent sur le territoire, au service de tous les publics.

Le pôle Médico-social est un service départemental du conseil général de la Haute Savoie. Il existe 27 pôles dispersés sur le département de la haute Savoie. Il travaille en réseau avec de nombreux partenaires de la vallée (mairies, écoles, pôle emploi etc.) et institutions administratives (CAF, CPAM, etc....).

Au sein du Pôle, c'est toute une

équipe de professionnels médico-sociaux (secrétaires, assistantes sociales, puéricultrice, sage-femme) qui est à votre écoute.

> Deux secrétaires assurent l'accueil physique et téléphonique, donnent une première information au public et l'orientent si besoin vers les services partenaires. Elles instruisent également les demandes de R.S.A. (Revenu de Solidarité Active).

> Quatre assistantes Sociales interviennent sur la vallée de Chamonix (Servoz, les Houches, Chamonix et Vallorcine). Leur mission est d'améliorer les conditions de vie des personnes reçues (Accès aux droits, soutien financier ou budgétaire...), de favoriser leur insertion sociale (santé, logement...) et enfin de contribuer à la prévention et la protection des

mineurs et des personnes vulnérables. Elles accompagnent et soutiennent les personnes dans les moments difficiles de leur vie (perte d'emploi, maladie, séparation, surendettement ...). Elles reçoivent sur rendez-vous dans les locaux du pôle médico-social ou à domicile si la situation le nécessite.

> Une puéricultrice de la P.M.I (Protection maternelle et infantile), intervient à plusieurs niveaux : elle réalise les bilans de santé dans les écoles pour les enfants de 0 à 6 ans. Elle conseille les jeunes parents en matière de santé, diététique, éducation, mode de garde pour leur bébé...

> Une sage femme, est une professionnelle qui intervient très souvent à domicile. Elle accompagne les femmes durant leur grossesse, et les conseille sur l'allaitement, la contraception, la sexualité....

Actuellement, le Pôle médico-social se situe toujours au 509, route des Pèlerins 74400 CHAMONIX. (Tel : 04 -50 -53- 23 -42). Attention !! Le pôle déménage fin février 2011 au 286 rue du lyret à Chamonix.

Pour les habitants de la commune de SERVOZ qui auraient des difficultés à se rendre au Pôle, une assistante sociale peut se déplacer le vendredi matin à la mairie de Servoz sur rendez-vous uniquement. (Prendre RDV au secrétariat du PMS : 04-50-53-23-42).

L'Equipe du Pôle Médico Social de la Vallée de CHAMONIX.



Les pompiers de Servoz

L'année 2010 a vu la restructuration du centre se terminer : nouvelle travée pour le véhicule de secours routiers, nouveau vestiaire femme, nouvelle salle de gestion de l'alerte et administrative et enfin nouvelle salle de formation. Bref l'affectation des locaux a été totalement revue pour répondre aux nouvelles exigences opérationnelles.



Les photos illustrent ces travaux au sein de la caserne où vous êtes les bienvenus pour les découvrir.

Au niveau opérationnel l'augmentation du nombre d'interventions se poursuit, avec 81 sorties sur l'année soit 30% de plus qu'en 2009.

Activité en hausse due en grande partie aux nombreux secours routiers sur la RN 205, et aux renforts sur les communes voisines où notre animalier a été très sollicité.

Pour répondre à cette activité grandissante nous sommes plus que jamais à la recherche de nouvelles recrues. Si vous désirez vous investir dans cette mission valorisante et solidaire aussi bien pour les jeunes que les moins jeunes, prenez contact avec nous pour plus d'informations, l'âge n'est plus un frein à l'incorporation, à partir de 12 ans les jeunes peuvent rentrer dans une section de Jeunes Sapeurs Pompiers, à Passy ou Chamonix et de 18 à 45 ans vous pouvez intégrer directement un centre de secours.



La multiplicité des interventions et des formations vous permet de trouver un moyen d'épanouissement ; fonction animalière, montagne, secours routiers, incendies, secours à personnes, sauvetage déblaiement etc... chacun peut trouver sa place avec ses compétences professionnelles et ainsi

nous aider à pérenniser dans le village ce service public primordial à la collectivité.

Un grand merci pour l'accueil reçu par l'ensemble des pompiers lors des tournées des calendriers qui prouve l'attachement des habitants à notre corporation, et qui par leurs dons permettent le financement des multiples actions de l'amicale visant à resserrer les liens entre ses membres .

Comme vous avez pu le voir dans le calendrier un petit nouveau est arrivé ce mois de mars 2010, William Pierrat faisant la joie de Laëtitia et Erik ses parents. Nous souhaitons donc à notre petit dernier ainsi qu'à tous les chivres une bonne et heureuse année 2011.





Galette des rois de nos aînés

En ce dimanche 9 janvier, toute l'équipe du CCAS avait décoré la salle des fêtes afin de recevoir nos aînés âgés de 70 ans et plus, pour la traditionnelle galette des rois. Ils étaient une trentaine à partager ce moment de convivialité, de joie et d'échanges. Laure, notre maire, leur souhaita la bienvenue, leur présenta ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et les informa des derniers travaux sur la commune (Eglise, cantine – garderie ...). Puis, Sylviane Kantcheff expliqua la nouvelle organisation du portage des repas : en effet, depuis début janvier 2011, ce n'est plus l'ADMR de Passy qui se charge de livrer les repas à domicile, mais l'ASSAD de Chamonix. Ce nouveau service semble « logique » depuis la création de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix, et satisfait les bénéficiaires.

Puis, chacun se régala des galettes, des brioches ou encore des gâteaux aux fruits confectionnés comme chaque année par notre amie Kiki Lattion. Nous remercions l'épicerie 8 à 8 qui a offert le cidre et les clémentines.

Afin de digérer, Célia proposa le film du concours des maisons fleuries. Cette plaisante petite ballade au cœur des hameaux permet d'admirer les efforts de nos jardiniers « chirves » pour embellir notre village.

Pour le plaisir de tous, Paul, notre accordéoniste, désormais Sallanchard mais toujours fidèle à Servoz, joua quelques airs de musique. Et c'est ainsi que se termina cet après-midi festif. Chacun regagna son logis, heureux de ce bon moment et déjà prêt à partager le prochain !





Exposition sur l'Afrique...

réalisée par les enfants de l'école de Servoz

**1er étage de la maison de l'Alpage
(du 20/12/2010 au 03/01/2011)**



Des nouvelles de la bibliothèque



Une soirée Flamenco à Servoz le vendredi 24 septembre 2010. Pour clôturer son exposition « Improvisation en Tsiganie », la bibliothèque a organisé une soirée avec la gracieuse participation de Maïté Vazquez danseuse professionnelle et son guitariste Guillaume à l'initiative de Mireille Maruzzi que nous remercions vivement. Une quarantaine de personnes a pu assister au spectacle après avoir été accueillie avec un verre de sangria.



Du 07 au 12 octobre 2010, Véronique Baisse s'est installée à la maison de l'alpage dans un décor aux couleurs de son livre « Quelques pas en marché africain ». Ses interventions enthousiastes et pédagogiques auprès des enfants durant les ateliers école/bibliothèque ont inspiré le thème de l'Afrique comme support à leur activité en arts plastiques.



Nous avons tous eu le loisir de découvrir les « œuvres » des enfants, exposées à côté de la bibliothèque pendant les vacances de Noël.

En attendant de vous voir prochainement pour de nouvelles animations et expositions, ou tout simplement pour découvrir les nouveautés, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2011.

L'équipe de la bibliothèque : Danielle, Evelyne, Janine, Anne-Marie, Manuel, Aline et Chantal



Journées portes ouvertes du SITOM

« Pourquoi trier nos déchets ? »
« Que deviennent-ils après nos poubelles ? » « Comment réduire leur quantité ? » « Tout ce que l'on trie est-il vraiment recyclé ? »
« Comment fonctionne l'usine d'incinération ? » ... sont autant de questions que vous vous posez ???
Alors, notez dès aujourd'hui sur vos agendas :

Les **26, 27 et 28 mai 2011 de 9h à 18h**, le SITOM* des Vallées du Mont-Blanc vous ouvre ses portes pour répondre à toutes vos interrogations sur la gestion des déchets.

Entrée libre.

Sur place : ateliers, visite du site, vidéos, astuces, expos, jeux, ... à découvrir seul ou en famille !!!
(Merci de venir avec des chaussures fermées)



*Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères des Vallées du Mont-Blanc
1159, rue de la centrale
74 190 PASSY

Tél : 04.50.78.10.48

www.sitomvalleesmontblanc.fr

Accueil de jour EHPAD Les Airelles

L'EHPAD « *Les Airelles* » à Sallanches offre un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Ce service dispose de cinq places.

Cet accueil de jour a pour objectifs :

Pour les personnes âgées :

- Favoriser la stimulation des capacités cognitives pour préserver une certaine autonomie dans les gestes au quotidien par un projet individuel d'aides et de soins adaptés.
- Permettre à des personnes âgées de garder ou de recréer un lien social en sortant de leur isolement..

- Proposer une étape intermédiaire avant la vie en institution, offrant ainsi un temps d'adaptation pour l'utilisateur et la famille, tout en prolongeant le maintien à domicile.

Pour les familles :

- Cet accueil de jour permet aux familles ou aidants, très sollicités, de bénéficier d'un répit une ou plusieurs fois par semaine dans l'aide qu'ils apportent à leur proches et prolonger ainsi le maintien à domicile.
- Offrir un lieu de partage, de rencontre et de conseil.
- Créer un premier contact avec une institution afin de préparer la personne, mais également l'en-

courager à une éventuelle intégration progressive.

Contact : secrétariat des Airelles

Tel : 04.50.47.31.41

Fax : 04.50.47.31.40

Courriel :

mapas_@sallanches-chamonix.fr

Des brochures sont à la disposition des personnes intéressées en mairie de Servoz.



La cantine de l'école

Quel parent ne s'est-il jamais dit en pensant à son enfant hors du giron familial, «j'aimerais bien être une petite mouche pour l'observer» ?

Le chantier de la nouvelle cantine progressant, nous pouvons imaginer le flot des petits affamés se diriger vers ce nouveau lieu de restauration. Mais en attendant, les élèves se rendent encore pour

élèves de maternelle sont pris en charge par Marie-Christine et Chantal à la sortie de leurs classes pendant que Michèle regroupe les élèves plus autonomes des classes du CP au CM2.

11h45 : Un parent bénévole vient renforcer l'organisation afin de permettre à un groupe de partir à pied sous la direction de Sophie pendant que les plus jeunes s'y

est en place. Les maternelles déjeunent déjà sereinement sous les attentions de Marie-Christine et de Chantal toujours à même d'épauler les plus jeunes. Les tables des plus âgés sont un peu plus mouvementées mais l'ordre et le respect y règnent sous la vigilance de chaque instant de Sophie et Michèle qui veillent à ce que le repas se déroule dans de bonnes conditions.



quelques mois à la salle des fêtes. Curieuse de me mêler à ce moment de vie extra-scolaire, j'ai endossé le tablier d'aide cantinière avec une curiosité non dissimulée.

Comment nos chérubins se comportent-ils en notre absence, mangent-ils bien et assez, sont-ils obéissants, ne sont-ils pas trop fatigués ?

Principale constatation et non des moindres, la gestion du temps parfaitement orchestrée :

11h30 : fin de la matinée, les

reignent par la première navette redescendue du Mont.

11h50 : les maternelles sont attablées et le service peut commencer avant l'arrivée des plus grands. Le groupe «à pied» rejoint la salle des fêtes d'un pas soutenu ... on a faim ! ... pendant que la navette repart chercher les derniers restés sous la surveillance de Michèle dans la cour de l'école.

Ouf ... tout le monde est enfin réuni ...

12h00 : Tout ce petit monde

La valse des plats s'enchaîne, entrée, plat, fromage, dessert. Du rab est redistribué. Les dames de service ont l'œil. Qui n'a pas bien mangé ? Qui en remangerait bien ? Un petit mot pour rassurer ou pour encourager, elles mènent le tempo tout en restant à l'écoute car n'oublions pas que ce temps de restauration est aussi un moment de pause pour ces «demi-pensionnaires».

13h00 : Le déjeuner est terminé mais une nouvelle course s'organise. Les grands quittant la table pour permettre un premier nettoyage des tables et des chaises se



retrouvent très vite à chahuter en prenant possession de la salle des fêtes. Les plus jeunes, eux, préféreraient digérer calmement mais les grands, requinqués commencent déjà à se faire entendre. Avant

bénévole a été finalement une véritable chance de pouvoir partager un moment avec son enfant, ses camarades et ces dames appelées «de service» qui bien plus qu'un service sont de véritables

surveillé, nourri, rassuré, entouré et même grondé ... un peu comme à la maison !

Cet article ne serait pas complet si nous n'évoquions pas le travail d'une personne incontournable de cette méticuleuse organisation, Nelly, qui mène le planning d'une main de maître et rattrape bien des parents qui s'emmêlent les pinceaux.

Merci à vous toutes et rendez-vous dans ce prochain lieu de restauration qui sera sans aucun doute plus reposant pour les enfants et enfin adapté au mode de fonctionnement d'une cantine !

Fabienne Cordet



que cette semi-liberté ne tourne à la foire d'empoigne, un nouveau groupe de «marcheurs» repart en direction de l'école toujours sous la surveillance de Sophie épaulée par le parent bénévole. Les autres élèves attendent la rotation de la navette pour retourner à l'école.

13h10 : Les maternelles arrivées rejoignent leur cour pour plus de tranquillité sous la surveillance de Chantal et du parent en attendant l'arrivée des maîtresses qui prendront le relais. Les plus grands seront gardés par Sophie dans la grande cour.

13h20 : La vie de l'école reprend son cours avec l'arrivée des «externes».

Ce «tour obligatoire» de parent



relais pour nos enfants au cours de ce moment charnière de leur journée. Comme il est rassurant de savoir que notre fille ou notre fils, à qui nous ne pouvons pas proposer de rentrer à la maison pendant ce temps de déjeuner, sera

Halloween

C'est à la nuit tombée du 31 octobre dernier que sorcières, fantômes, vampires et squelettes se sont regroupés pour effrayer les habitants de Servoz, de la Plaine et du Lac ... Brrrr ! ... Servoz a été littéralement envahi par de jeunes esprits



avidés de friandises et surtout de rencontres chaleureuses. Nos petits chivres gourmands ont sillonné le village en n'hésitant pas à aller à la rencontre des maisons éclairées de citrouilles.

Que ce soit les mains chargées de bonbons ou par un simple sourire, nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les bonnes âmes qui ont ouvert leur maison à l'annonce terrifiante «... des bonbons ou un sort !!!!... ». Cette année encore, nous avons fait des rencontres merveilleuses. A l'inverse de Jack*, tous les enfants sont rentrés heureux et chargés de bons souvenirs.

Merci à vous tous ... et n'oubliez pas ... nous reviendrons l'année prochaine !!!!

* Légende de Jack :

Un soir dans une taverne, Jack, un maréchal-ferrant irlandais, ivrogne et avare, bouscula le diable. Ce dernier, comme à son habitude

tente de convaincre Jack de lui laisser son âme en échange de faveurs diaboliques...

Sur le point de succomber, Jack demande alors au Diable de lui offrir un dernier verre avant qu'il n'accepte le pacte. Le Diable se transforme alors en pièce de six pences afin de payer le tavernier. Prestement, Jack empoigne la pièce et la glisse dans sa bourse. Or, celle-ci contient une croix d'argent, le Diable ne pouvant plus se retrans-



former, est prisonnier sous la forme de cette petite pièce ! Jack obtient alors du Malin qu'il ne vienne pas réclamer son âme avant que ne se soient écoulées dix années et le

Diable accepte...

Dix ans plus tard, Jack rencontre le Diable sur une route de campagne : ce dernier réclame son dû. Jack réfléchissant à toute allure dit alors : « Je vais venir, mais d'abord pourrais-tu cueillir une pomme de cet arbre pour moi ? ». Le Diable grimpe sur les épaules de Jack et s'accroche aux branches du pommier. Jack sort alors son couteau et sculpte une croix sur le tronc de l'arbre... Coincé de nouveau ! Le rusé maréchal-ferrant obtient alors du Diable la promesse qu'il ne prenne jamais son âme... Sans autre solution, le Diable accepte et Jack efface la croix du tronc. Quelques années plus tard, Jack meurt. Il se voit refuser l'entrée du paradis à cause de sa vie d'ivrognerie.

En désespoir de cause, il se rend chez le Diable. Aux portes de l'enfer, celui-ci lui rappelle qu'il ne peut pas prendre son âme... «Mais où vais-je aller ? demande Jack. « Retourne d'où tu viens » lui répond le Diable ! Il faisait nuit, froid et un grand vent

soufflait. Jack demanda alors au Diable s'il n'avait pas de quoi l'éclairer sur la route. Dans un geste de bonté, le Diable lui donna une braise. Jack

la mit dans un navet qu'il mangeait pour la protéger du vent glacé. Depuis lors Jack est condamné à errer comme une âme en peine au milieu des ténèbres...

Et Si On Bougeait



A la mi-mars, l'Acti'March® reprendra son cycle printanier avec un entraînement personnalisé, adapté à la pratique et aux objectifs de chacun encadré par notre animatrice Karine. Venez nous rejoindre, c'est une activité pour tous !

Cette année, nous avons en projet d'organiser des stages en faisant appel à des intervenants extérieurs. Le 1er a eu lieu le 13 novembre, ouvert à tous licenciés ou non, sur une journée, avec Gaëtane DELMOND, nous avons pu

découvrir les danses collectives, la country, le step salsa et nous avons terminé par une séance de stretching très bénéfique ! Franc succès que nous allons renouveler dans le printemps.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour découvrir nos activités auprès du service animation de la mairie de Servoz.

L'Association « Et Si On Bougeait » à Servoz, ce sont les cours de gymnastique adultes 2 fois par semaine et un programme Acti'March® en automne et au printemps, mais ce sont aussi 2 cours pour les enfants de 4/6 ans le lundi et le mardi pour les 7/10 ans.

Et le résultat est là : le spectacle proposé aux parents et aux amis en juin dernier a été un vrai succès. Au son de rythmes entraînants, se sont enchaînées roulades, roues, postures gymniques, danses et accro gym, autant d'activités qui ont su développer chez elles la souplesse, l'habileté motrice, la maîtrise du corps dans l'espace, l'équilibre, l'expression, la créativité et le sens du rythme.



Amicale des donneurs de sang

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Servoz vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et tient particulièrement à vous remercier pour votre générosité et votre solidarité lors de la dernière collecte.

Nous vous rappelons que les dates des prochains dons sont les

lundi 4 avril 2011

lundi 25 juillet 2011

lundi 7 novembre 2011

Informations pratiques sur le **don de plaquettes sanguines** : Il sert notamment à soigner certains cancers, dont la leucémie.

Durée du prélèvement : environ 2h30.

Nombre de dons maximum dans l'année : 12

Intervalle minimum entre 2 dons : 1 mois.

Attention, au cours d'une année, un donneur ne peut subir plus de 24 prélèvements, tous types de dons confondus.

Pour plus de renseignements sur le don du sang ou pour connaître les autres sites de collecte dans toute la France :



www.dondusang.net

ou

N° Azur 0 810 150 150

La coordination jeunesse



Bien avant la mise en place de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc, les quatre communes du canton avaient saisi la nécessité de créer une structure de coordination intercommunale, concernant le temps libre des jeunes de la vallée. Depuis 2001, un des volets du Contrat Enfance Jeunesse signé entre les communes et la Caisse d'Allocations Familiales, est en effet consacré à l'organisation de loisirs éducatifs en direction de ce public.

Répondre à la demande des jeunes en termes de loisirs éducatifs, est notre objectif principal. D'après le bilan des 10 années d'activité, il est évident que les jeunes sont soucieux et désireux d'occuper leur temps libre ; ceux-ci ne manquent donc pas d'idées. Les programmes pensés et élaborés par des professionnels de l'animation resteront sans effets auprès des jeunes, si ceux-ci n'ont pas été impliqués de près ou de loin dans leurs conceptions.

«Répondre à la demande»

A partir de ce principe très simple, nous aidons les jeunes à mettre en place leurs projets, nous sommes loin de l'activité de simple consommation, nous nous inscrivons concrètement dans un projet pédagogique dynamique et réaliste.

«Aide aux projets»

Au travers d'actions choisies par eux-mêmes, les jeunes pourront :
S'initier à de nouvelles activités.
Se rendre à un spectacle, une rencontre sportive, un concert...
Participer à des camps.
Améliorer une technique.
Acquérir des notions de prévention.
Côtoyer d'autres jeunes.
S'exprimer au travers de la danse, du théâtre, des arts plastiques lors d'un stage.

Toutes nos actions sont ponctuelles, elles ne demandent aucun engagement de la part des jeunes, ne serait-ce que de vivre intensément le temps d'activité qui leur est consacré.

Ne cherchez pas le programme il n'y en a pas.

Parlez-nous de vos envies et de vos projets, lors de nos passages réguliers au collège ou dans les différents lieux de rencontre des jeunes.

Pour les plus jeunes, un regroupement de parents peut être un bon intermédiaire pour contacter la Coordination Jeunesse de la communauté de communes.

Pour Servoz

C'est simple la Coordination Jeunesse est hébergée administrativement pour l'ensemble des communes, au presbytère à côté de l'église.

Il y a aussi le téléphone au
06 82 65 72 13

Le mail c'est très bien aussi
jeunesse@cc-valleedechamonixmb.fr

Christian Poccachard



Le portage des repas à domicile

Depuis ce début d'année 2011, un changement quotidien est survenu auprès de quelques habitants de Servoz qui sollicitent au quotidien ou de façon ponctuelle le service des portages de repas à domicile.

Depuis de longues années, l'ADMR de Passy-Servoz assurait ce service.

Le 1er Janvier 2010, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc naissait .

De ce fait, les quatre communes, Vallorcine, Chamonix, Les Houches et Servoz ont transféré des compétences et réorganisé certains services dont des services de proximité.

Il apparaît donc logique et nécessaire que notre commune s'inscrive progressivement dans ce processus afin d'être en cohérence avec les règles Communautaires. C'est pourquoi, après délibération, le CCAS(Centre Communal d'Action Sociale) de Servoz (et son Conseil Municipal) a décidé que seul le service du portage des repas soit effectué à partir du 03 Janvier 2011 par l'ASSAD (Association de Soins et de Services d'Aide à Domicile) de Chamonix. Mais, pour l'instant, il nous paraît légitime de conserver les prestations d'aide aux personnes à domicile et que l'ADMR de Passy-Servoz puisse poursuivre cette activité et fidéliser ses interventions auprès de nos personnes âgées.

L'ASSAD est une association d'aide à la personne qui travaille en parallèle avec l'ADMR du Mont Blanc. Outre les prestations

d'Aide à Domicile, l'ASSAD effectue le portage des repas. Elle est membre de l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA)

Les repas sont élaborés par une diététicienne et préparés par la cuisine centrale de Chamonix afin de garantir l'équilibre alimentaire, la variété des menus et le respect des régimes (sans sel, diabétique...) Les repas sont très copieux !

La livraison s'effectue tous les jours du lundi au samedi par une Auxiliaire de vie. Obligatoirement, les personnes sollicitant ce service, doivent être présentes lors de la réception du repas. Tout repas commandé est facturé. Ces repas sont livrés en liaison froide, c'est-à-dire à basse température (entre 0 et 3°). Il faudra donc les conserver au réfrigérateur.

Les conditions de réchauffage sont identiques aux repas de l'ADMR de Passy-Servoz.(dans four micro-onde ou casserole ou poêle ou bien four traditionnel à feu tout doux).

L'organisation du service : Ces repas sont livrés à toute personne âgée et/ou handicapée habitant de manière ponctuelle ou permanente la commune.

La commande ou l'annulation se fait sur simple appel téléphonique dans un délai de 48 heures minimum (tél: 04.50.54.31.37) sauf cas exceptionnel (hospitalisation par exemple). La commande peut être pour quelques jours ou une durée plus longue.

Le prix du repas sera établi en fonction du taux d'imposition ou non .La dernière feuille d'imposition ainsi qu'un certificat médical en cas de régime parti-

culier seront demandés pour la première commande.

Le prix du repas se situera entre 8,50€ et 10,55 € (nouveau barème). Une facture détaillée sera adressée mensuellement. Les caisses de retraites ou l'APA peuvent être sollicitées pour une prise en charge du coût du transport. Une attestation sera transmise en vue d'une éventuelle déduction fiscale.

Adresse de l'ASSAD :
94 promenade du Fori
74400 Chamonix

Tél : 04.50.54.31.37

Sylviane Kantcheff

Questionnaire à destination des habitants

Consigne : Cocher la ou les cases correspondantes à votre choix, ou remplissez les pointillés.
Les questionnaires sont à découper et à remettre à l'Office de tourisme de Servoz ou dans la boîte aux lettres de la Maison de l'Alpage.

• **Dans le cadre d'un événement à Servoz, quelle(s) thématique(s) vous intéresse(nt) le plus ?**

La gastronomie L'artisanat La nature Le patrimoine architectural

Les traditions La culture Le sport

Autres.....

• **Sur quelle durée un événement doit-il être organisé pour que vous puissiez vous y rendre ?**

Journée Soirée Week end 3 ou 4 jours Semaine

• **Quel(s) type(s) d'animation(s) vous correspond(ent) le plus ?**

Jeux/concours Exposition Spectacles Concerts Animations de rue

Projections de film Ateliers en collectif Marchés/Foires Activités sportives

Autres.....

• **Avez-vous une préférence pour le lieu de l'animation ?**

Au Chef Lieu Dans les hameaux

• **A quel(s) type(s) de public(s) doivent être destinées les animations pour vous concerner ?**

Tout public Enfants Adultes Séniors

• **A quel type d'animation participez-vous le plus ?**

Les animations gratuites Les animations payantes

• **Seriez-vous intéressé(e) pour participer directement aux animations ?**

oui non

• **Si oui, de quelle manière ? (se présenter à l'Office de tourisme)**

En tenant un stand En exposant vos créations

En réalisant des démonstrations de votre savoir-faire

En partageant votre savoir-faire à travers l'animation d'ateliers

Autres.....

• **Suggestions/remarques particulières :**.....

.....
.....
.....
.....
.....

la suite au verso



Identité

● **Vous êtes ?**

Une femme Un Homme

● **Vous avez ?**

– de 20 ans Entre 20 et 30 ans Entre 30 et 40
 Entre 40 et 50 ans Entre 50 et 60 ans + 60 ans

● **Votre situation personnelle ?**

Célibataire En couple Marié(e) Divorcé(e) Veuf/Veuve

● **Votre situation professionnelle ?**

Agriculteur Commerçants/Artisans/Chef d'entreprise Cadre/Profession supérieure
 Profession libérale Profession intermédiaire Ouvrier Elève/étudiant
 A la recherche d'un emploi Retraité(e)

Autres :

Velouté de potiron acidulé au curry

Recette pour 5-6 personnes :
15 minutes de préparation,
35 minutes de cuisson.

Il vous faut :

1.2 kg de potiron (soit 800 g de chair de potiron)

1 oignon

1 gousse d'ail

3 pommes un peu acides

1 c. à s. de curry

1 petit morceau de gingembre frais

75 cl d'eau

2 c. à c. d'huile d'olive

sel, poivre.



Éplucher le potiron, ôter les graines, couper la chair en morceaux. Éplucher les pommes, les couper en morceaux. Éplucher les oignons et l'ail, les émincer. Peler le gingembre et le hacher finement.

Dans une cocotte, faire revenir le gingembre haché, les oignons et l'ail émincés dans l'huile pendant quelques minutes. Ajouter le curry, la chair de potiron et les morceaux de pommes, les faire revenir pendant quelques minutes puis verser l'eau et saler. Laisser cuire à feu doux pendant environ 25 minutes. Lorsque tous les morceaux sont bien tendres, retirer du feu. Réserver une partie de l'eau de cuisson.

Mixer finement en ajoutant au besoin l'eau de cuisson réservée. Corriger l'assaisonnement si besoin. Un peu de crème, voire un peu de persil haché, pourquoi pas ?

Cette recette délicieuse, facile à faire et économique, avec ce mélange d'épices et les pommes lui donne un côté exotique.

Concours des maisons fleuries

Résultat concours maisons fleuries 2010



Chalet :

- Hors concours Mme et Mr Delapierre Denys
1^{er} Mme et Mr Borgeat Ronald et Josie
2^{ème} Mme et Mr Ravanel Robert
3^{ème} Mme et Mr Chavassieux François
4^{ème} Mme et Mr Monzo Manu

Commerce :

- Hors concours restaurant La Sauvageonne
1^{er} Hotel restaurant Les Gorges de la Diosaz
2^{ème} épicerie 8 à 8

Grenier : Hors concours Mr Felisaz René

- 1^{er} Mme et Mr Ducroz Bernard
2^{ème} Mme et Mr Trappier Sébastien
3^{ème} Mme Codellupi Marie-Thérèse

Habitat traditionnel : Hors concours Mme et Mr Martial Descombes ex aequo Mme et Mr Pierrat Jean-Paul

- 1^{er} Mme et Mr Bouchet Jerome
2^{ème} Mme et Mr Mollier Yves
3^{ème} Mme et Mr Tavernier Eugène ex Mme Devillaz-Genoux Georgette
4^{ème} Mme Verdier Lisbeth

Maison : Hors concours Mme et Mr Bellin Jean-Louis

- 1^{er} Mme et Mr Vandenkoornhuyse Etienne
2^{ème} Mme et Mr Daniel Henri
3^{ème} Mme et Mr Tavernier Pierre
4^{ème} Mr Deschamps Charly



Coup de coeur :

Mme et Mr Picard Bernard

Cette année, Servoz organise et accueille le concours cantonal des maisons fleuries.

En ce qui concerne le concours communal, nous vous proposons un petit changement : le concours des jardins potagers. Du plus grand au plus original, en passant par le plus fleuri, tous à vos binettes pour régaler nos regards avec de beaux légumes et mettre en valeur, d'une façon différente, notre village.



La municipalité remercie Monsieur COMPOIS de CYBERGRAPH pour sa généreuse participation à l'édition du bulletin municipal de Servoz.

Ce bulletin a été imprimé sur un papier 100% recyclé - Cocoon 80 g certifié FSC avec encres sans solvants